

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-116SEANCE DU **MARDI 7 NOVEMBRE 2023**

Le mardi 7 novembre 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 31 octobre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 27
Nombre de Membres présents : 20	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 8	Abstention : 0
	Non votant : 1 (Mme RUFFET)

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Luc DUCHESNE à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU à Christelle LAMBERT, Jean-Michel CHEMINOT à Daniel DAMMERY, Magali DEVAUD à Hélène BERGER, Françoise BAUDIN à Frédéric DAVIET, Jean-Jacques LAPORTE à Corinne RUFET, Lucile VUILLERMOZ à Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES à Sophie LAGREE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc DUCHESNE, Anne LUMEAU, Jean-Michel CHEMINOT, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric DAVIET

Appel à projets La Libourne et Les Nigouillets

Vu l'Avis du Domaine du 16 février 2023 ;

Vu le courrier d'intention du groupe Villadim reçu en date du 30 mars 2023

Vu la commission Urbanisme-Habitat du Lundi 12 juin 2023 ;

Un appel à projets « La Libourne et Les Nigouillets » a été organisé par la Ville afin de rétrocéder les deux terrains communaux de section AX n° 282 et AH n°520 selon le calendrier suivant :

- Lancement des appels à projets / Publication de l'annonce : 16 mars 2023
- Réception des candidatures du 16 mars au 17 avril 2023
 - Mise à disposition des documents
 - Visites de site
 - Questions / réponses entre la ville et les candidats
- Remise des offres : 17 avril 2023 (une seule offre reçue : Groupe Villadim)
- Analyse des offres et choix du lauréat : 12 juin 2023
- Réunion publique avec les riverains : 04 octobre 2023

Ci-joint la proposition du lauréat « Villadim » conformément à l'avis des domaines :

	Référence cadastrale	Surface DGI en m ²	Avis Domaine	Prix proposé par Villadim
La Libourne	AX n° 282	4 640 m ²	88 000 €	105 000 €
Les Nigouillets	AH n°520	4 475 m ²	89 500 €	81 000 €
TOTAL		9 115 m²	177 500 €	186 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ (1 NON-PARTICIPATION AU VOTE : Mme RUFFET) :

- **VALIDE** le choix de la commission Urbanisme-Habitat du lundi 12 juin 2023 ;
- **AUTORISE** la vente des deux terrains communaux cadastrés section AX n° 282 et AH n°520 au groupe Villadim pour un montant total de 186 000 € et de passer outre l'avis des Domaines pour le terrain « Les Nigouillets » compte tenu de l'offre globale ;
- **DÉSIGNE** l'Étude Hondet pour la rédaction de l'acte à intervenir ;
- **AUTORISE** M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte notarié et d'une manière générale toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait à CHINON, le 16 novembre 2023

Pour extrait conforme
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/11/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage